

## LA FORMATION SUR SITE EDUCATEUR SPECIALISE

Annexe à la convention de partenariat<sup>1</sup>

Identification de l'institution partenaire : .....

.....

.....

.....

Coordonnées de l'établissement ou service d'accueil : .....

.....

.....

.....

Tel : .....

.....

Directeur<sup>2</sup> : .....

.....

Référent de site : .....

.....

Ce document établit le cadre pédagogique sur la base duquel est signée la **convention de partenariat** à laquelle il sera annexé.  
Ce cadre définit d'une part les domaines de compétences qui seront travaillés sur le site et leur importance respective pour chacune des séquences de présence sur site et d'autre part l'articulation de ces séquences avec l'organisation semestrielle de la formation en centre telle que la demande l'harmonisation européenne.

Par cet accord, l'institution partenaire, que la convention positionne comme « site qualifiant », est susceptible d'accueillir un ou plusieurs stagiaires de la formation considérée à chacun des stades du parcours, suivant les éventuels pré-requis ou autres modalités qui pourront être indiqués sur ce document.

Ce document sera porté à la connaissance des apprenants susceptibles de solliciter l'établissement pour un stage, ils pourront le prendre en compte pour préparer leur projet de formation sur ce site.

Pour accord : Le ...../...../.....  
Le directeur : Le référent :

<sup>1</sup> (la convention étant établie pour une durée de cinq années, ce document peut être actualisé d'un commun accord sans nécessiter une révision de la convention)

<sup>2</sup> ayant délégation de signature pour la convention tripartite

---

## NATURE DES INDICATIONS PORTEES SUR CE DOCUMENT

---

Ce document est élaboré sur la base du référentiel de compétences annexé à l'arrêté organisant la formation et propose **une structuration de la formation sur site** :

- **dans le temps** : chaque **colonne** identifie **par semestre** le nombre global d'heures sur site ainsi que les heures affectées au travail sur chacun des domaines de compétences.  
Pour les formations post bac, ces heures sont définies par un référentiel national, référentiel que nous avons transposé pour les autres formations.
- **en domaines de compétences** : **en ligne** sont énoncées, de façon non exhaustive, **les missions, activités et tâches** qui permettront à l'« apprenant » de se mettre à l'œuvre et construire ses compétences en prenant appui sur les apports des séquences en centre de formation.  
Ces « activités » peuvent bien sûr être travaillées au cours de l'ensemble des séquences. Les séquences « semestres » cochées X indiquent celles au cours desquelles ces activités seront particulièrement repérées comme indicatives des acquisitions attendues. Elles peuvent donner lieu à évaluation, suivant les référentiels de chaque séquence (ces indications sont fournies dans chaque « référentiel de séquence de formation sur site » remis lors de chaque affectation).

Cette structuration de la formation sur site est établie par le centre de formation, en relation avec le déroulement de la formation et des étapes de validation et de certification.

### Les spécificités du site :

Il appartient au site de développer ses spécificités : missions, organisations, expertises, profil des professionnels ressources, etc.

Pour l'information des apprenants et favoriser le travail de préparation du stage, le site est invité à porter en observation ses spécificités au regard de chaque domaine, ses éventuels pré-requis ou toutes autres informations qu'il juge utile.

Ces informations peuvent être portées sur ce document, elles peuvent faire l'objet de tout document qui peut être joint : organigramme, projet, livret d'accueil, etc.

Nous associons à ce document un « **référentiel fonctions /activités** » extrait du référentiel professionnel annexé à l'arrêté. Il est important, en effet, de considérer la complémentarité des compétences dans la construction d'une identité professionnelle qui leur donne sens, identité du professionnel en capacité d'assurer les fonctions qui lui seront confiées.

L'établissement peut proposer des facilités d'hébergement OUI  NON  de restauration OUI  NON  d'accès OUI  NON

Précisions : .....

L'institution s'inscrit dans un partenariat européen OUI  NON  et peut permettre au stagiaire des activités dans ce cadre OUI  NON

Précisions : .....

SEMESTRE	1	2	3	4	5	6
Année	1 <sup>ère</sup>		2 <sup>ème</sup>		3 <sup>ème</sup>	
Identification de la séquence sur site	1		2		3	
Total des heures sur site par semestre	210	280	385	315	735	175

DC 1 : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET EDUCATIF SPECIALISE								
Compétences	Missions, activités, tâches	Nombre d'heures et activités soumises à évaluation par semestre						Précisions éventuelles sur les supports, les modalités de travail... spécifiques au site
		60	110	110	140	330	20	
1.1 - Instaurer une relation	- recueillir et analyser des informations sur la commande sociale et la situation de la personne ou du groupe		X					
	- observer les attitudes et comportements des usagers	X						
	- développer une écoute attentive et créer du lien	X						
	- identifier et réguler son implication personnelle					X		
1.2 - Favoriser la construction de l'identité et le développement des capacités	- repérer et mobiliser les potentialités de la personne ou du groupe			X				
	- repérer et respecter les déficiences, incapacités et handicaps		X					
	- mettre en œuvre des actions adaptées dans le respect des droits et aspirations de la personne				X			
	- favoriser l'expression et la communication			X				
	- expliciter les normes et usages sociaux					X		
	- aider la personne à se positionner					X		

### DC 1 : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET EDUCATIF SPECIALISE (suite)

1.3 - Assurer une fonction de repère et d'étayage dans une démarche éthique	- favoriser l'apprentissage des règles de vie collective	X					
	- se positionner auprès de la personne aidée en tant qu'adulte de référence					X	
	- adopter une posture éthique					X	
1.4 - Organiser une intervention socio-éducative individuelle ou collective	- comprendre une situation	X					
	- exploiter une relation d'échange		X				
	- affiner ses objectifs de travail			X			
	- instaurer une coopération avec la famille et les proches.				X		
	- concevoir et mener des activités de groupe et rendre compte de leur budget					X	
1.5 - Animer la vie quotidienne	- proposer des axes d'animation.	X					
	- prévenir et repérer les situations de maltraitance					X	
	- repérer, apprécier en équipe les indices inquiétants concernant la santé ou la mise en danger des personnes confiées				X		
	- inscrire la vie quotidienne de l'individu ou du groupe dans une dimension citoyenne				X		
	- contribuer à l'épanouissement de l'individu au sein du collectif					X	
	- utiliser les techniques de gestion des conflits				X		

## DC 2 : CONCEPTION ET CONDUITE DE PROJET EDUCATIF SPECIALISE

Compétences	Missions, activités, tâches	Nombre d'heures et activités soumises à évaluation par semestre						Précisions éventuelles sur les supports, les modalités de travail... spécifiques au site
		50	100	160	75	265	120	
<b>2-1 Participer à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif</b>								
2.1.1 - Observer, rendre compte et analyser les situations éducatives	- collecter et analyser des données et des observations.		X					
	- formaliser et restituer les éléments recueillis.			X				
	- évaluer l'apport des activités au projet éducatif.				X			
	- réajuster l'action éducatrice en fonction de cette évaluation.				X			
	- tenir compte des éléments qui caractérisent une situation individuelle, des groupes ou un territoire dans la réponse éducative				X			
	- mettre en lien des constats avec l'environnement social et économique				X			
2.1.2 - Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif	- mobiliser les ressources, projets et réseaux internes et externes à l'institution				X			
	- prendre en compte la place et le rôle des familles			X				
	- anticiper les difficultés, ajuster et réguler les actions				X			
	- rendre compte de l'évolution du projet			X				

**DC 2 : CONCEPTION ET CONDUITE DE PROJET EDUCATIF SPECIALISE (suite)**

**2-2 Conception du projet éducatif**

2.2.1 - Etablir un diagnostic socio-éducatif	- réaliser la synthèse d'approches pluri-professionnelles permettant d'établir un diagnostic socio-éducatif			X			
	- intégrer un diagnostic socio-éducatif à un projet personnalisé			X			
2.2.2 - Concevoir un projet éducatif.	- identifier le cadre de sa mission et participer à l'élaboration d'une stratégie d'équipe.			X			
	- poser des hypothèses d'action éducative en fonction d'un diagnostic..				X		
	- formaliser les étapes et objectifs d'un projet					X	
2.2.3 - Evaluer le projet éducatif	- faire le bilan des actions menées et des objectifs atteints.				X		
	- présenter le bilan des actions menées et des objectifs atteints.				X		
	- rechercher et prendre en compte les analyses des différents acteurs du projet personnalisé				X		

### DC 3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Compétences	Missions, activités, tâches	Nombre d'heures et activités soumises à évaluation par semestre						Précisions éventuelles sur les supports, les modalités de travail... spécifiques au site
		40	60	60	50	70	0	
<b>3-1 Travail en équipe pluri-professionnelle</b>								
3.1.1 - S'inscrire dans un travail d'équipe	- coopérer avec d'autres professionnels, solliciter avis, connaissances, compétences					X		
	- transmettre ses propres analyses					X		
	- confronter ses analyses					X		
3.1.2 - Elaborer, gérer et transmettre de l'information	- sélectionner des informations, les transmettre en protégeant la vie privée des personnes ou le caractère confidentiel des informations saisies					X		
	- traiter et conserver des informations				X			
	- donner du sens aux informations pour une aide à la décision.				X			
	- construire et rédiger des analyses					X		
	- argumenter des propositions					X		
<b>3-2 Coordination</b>								
3.2.1 - Elaborer et partager une information adaptée.	- élaborer des courriers et des textes synthétiques et analytiques.			X				
	- produire des documents transmissibles à des tiers (juges, autorités de contrôle etc.)				X			
3.2.2 - Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative.	- animer une réunion de travail.					X		
	- soutenir et accompagner les orientations d'une équipe.				X			
	- organiser la cohérence des interventions des différents membres d'une équipe.					X		
	- utiliser les techniques de gestion des conflits				X			

## DC 4 : IMPLICATION DANS LES DYNAMIQUES PARTENARIALES, INSTITUTIONNELLES ET INTER-INSTITUTIONNELLES

Compétences	Missions, activités, tâches	Nombre d'heures et activités soumises à évaluation par semestre						Précisions éventuelles sur les supports, les modalités de travail... spécifiques au site
		60	10	55	50	70	35	
<b>4-1 Implication dans les dynamiques institutionnelles</b>								
4.1.1 - Etablir une relation professionnelle avec les partenaires	- représenter son service					X		
	- accueillir				X			
	- adapter son mode de communication aux partenaires					X		
4.1.2 - Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet	- négocier avec les personnes, les institutions					X		
	- contribuer à l'élaboration du projet institutionnel				X			
	- intégrer son action dans le cadre du projet institutionnel					X		
4.1.3 - Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques	- prendre en compte les évolutions des problèmes sociaux					X		
	- actualiser ses connaissances professionnelles				X			
	- capitaliser les expériences professionnelles					X		
	- prendre de la distance par rapport à ses pratiques professionnelles						X	

**DC 4 : IMPLICATION DANS LES DYNAMIQUES PARTENARIALES, INSTITUTIONNELLES ET INTER-INSTITUTIONNELLES (suite)**

**4-2 Travail en partenariat et en réseau**

4.2.1 - Développer des activités en partenariat et en réseau et contribuer à des pratiques de développement social territorialisé	- identifier les partenaires institutionnels de son environnement et connaître leur culture				X		
	- établir des relations avec l'ensemble des acteurs					X	
	- conduire des actions conjointes avec les partenaires de l'intervention sociale, sanitaire, scolaire et culturelle					X	
	- argumenter des propositions dans le cadre de l'élaboration de projets territoriaux de politique sociale					X	
	- animer un réseau de professionnels						X
	- décoder les positionnements et les stratégies de l'ensemble des acteurs						X
4.2.2 - Développer et transférer ses connaissances professionnelles	- conceptualiser ses pratiques professionnelles					X	
	- s'auto-évaluer						X
	- appliquer les méthodologies de recherche						X
	- assurer une fonction de tutorat pour la formation des futurs professionnels.					X	
	- transmettre des valeurs, connaissances et méthodes professionnelles, les traduire dans les pratiques					X	

**Référentiel fonctions/activités<sup>2</sup>**  
**Educateur Spécialisé**

ÉTABLISSEMENT D'UNE RELATION, diagnostic éducatif	ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF de la personne ou du groupe	CONCEPTION ET CONDUITE d'une action socio-éducative au sein d'une équipe	CONSTRUCTION D'UN CADRE d'analyse et d'une expertise des pratiques éducatives et sociales
<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'approprié et analyse les informations concernant la commande sociale et la situation de la personne ou du groupe.</li> <li>- Etablit une relation éducative avec la personne, la famille ou le groupe.</li> <li>- Elabore un diagnostic éducatif, une hypothèse d'intervention socio-éducative et préfigure un projet individuel adapté à la situation de la personne (ou du groupe) et en cohérence avec le projet institutionnel ou le mandat.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilise les ressources de l'environnement de la personne ou du groupe.</li> <li>- Mobilise les ressources de la personne ou du groupe et développe ses capacités.</li> <li>- Exerce une fonction symbolique permettant la distinction des rôles et places dans une société ; rappelle les lois et règles sociales permettant à la personne ou au groupe de s'y inscrire en tant que citoyen.</li> <li>- Accompagne la personne ou le groupe dans la construction de son identité et de sa singularité dans le respect le plus large possible de ses choix et de son intimité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Co-construit une intervention adaptée aux attentes et/ou aux besoins de la personne (ou du groupe) en cohérence avec la commande sociale et le projet institutionnel.</li> <li>- Réalise et ajuste les projets sociaux et éducatifs dans un système d'acteurs multiples.</li> <li>- Intervient en qualité de « référent » de la personne ou du groupe vis-à-vis de l'institution dans un rôle de régulation.</li> <li>- Contribue à la mise en œuvre du projet : gestion logistique et financière d'activités, ou de séquences collectives, de nature socio-éducative.</li> <li>- Evalue les actions menées dans le cadre du projet social ou éducatif, ou des mesures individuelles assurées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'implique dans une structure sociale ou au sein d'une équipe éducative et dans un travail pluridisciplinaire et coopératif de personnes relevant de professionnalités différentes.</li> <li>- Echange les informations nécessaires aux besoins d'un milieu professionnel au sein duquel la communication est à la fois institutionnelle et informelle.</li> <li>- Prête une attention permanente à l'évolution des connaissances techniques et théoriques du champ social ou éducatif afin de maintenir une pratique adaptée à ces évolutions.</li> <li>- Capitalise de manière permanente les acquis de l'expérience individuelle et collective par une formalisation de ceux-ci, en vue de faire progresser et de partager son propre savoir</li> </ul>

<sup>2</sup> Extrait de l'annexe 1 de l'arrêté organisant la formation.